

928/693

5

LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu,

DE MONTMAGNY

ÉTABLIE EN 1872

*En vertu du Chap. 68 S.R.B.C. et actuellement régie par l'acte
concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle
contre le Feu, Statuts de Québec, 1882,
Chap. 51, Sec. 79.*

BUREAU EN LA VILLE DE MONTMAGNY,

RUE DU DÉPÔT.

OFFICIERS ET DIRECTEURS POUR 1888.

GEORGES DEMERS, Président.

PHILIPPE LANDRY, Vice-Président.

EPHREM AUDET, Directeur.

P. J. RUEL, “

A. J. C. BEAUBIEN, “

P. T. LÉGARÉ, “

LOUIS BÉLANGER, “

THOMAS COUILLARD, “

J. B. MORIN, “

H. HÉBERT,

Gérant et Secrétaire-Trésorier.

ANT. C. VERREAULT,

Agent Voyageur.